

Jeanne d'Arc dans notre région

Bien que native de Lorraine et morte à Rouen, Jeanne d'Arc n'en vécut pas moins une grande partie de son âge héroïque dans le Valois traversant, en venant de la Loire après avoir libéré Orléans, la Champagne.

L'Aube, la Marne, l'Aisne, l'Oise, autant de départements d'aujourd'hui, traversés par la Pucelle d'Orléans et ses hommes, jusqu'à la terrible journée compiénoise, le 24 mai 1430, qui mit fin à son épopée.

Nombres de batailles, d'escarmouches portant les noms des villes ou villages sur les territoires desquels ils se sont déroulés sont restés dans l'Histoire mais combien, en tout, ont vu l'héroïne les traverser sous les vivas de leurs populations ? Combien de hameaux, de lieux-dits ont vu Jeanne d'Arc vouloir buter l'Anglais hors de France et ont fait allégeance au roi qu'elle venait de faire sacrer à Reims, Charles VII ? Beaucoup et nous ne pouvons donc les donner tous (qui les connaît tous ?), nous ne citerons que ceux qui semblent avoir laissé des témoignages et, là encore, peut-être en oublierons-nous.

Elle quitte donc Chinon, avec le gentil dauphin de France qu'elle conduira se faire sacrer à Reims afin d'y légitimer son rang de souverain mais avant, elle va libérer Orléans, le 8 mai 1429. Montant à l'assaut des remparts, elle est touchée d'une flèche. C'est sa première blessure.

Ensuite, la marche de Jeanne et de l'armée du roi se dirige vers Troyes (qu'ils ne font que traverser), ralliant à sa cause Auxerre, sur la route. A la bataille de Patay, le 18 juin, les Anglais sont écrasés (2500 d'entre eux sont tués). Après Troyes, c'est Châlons (où ils ne s'arrêtent pas non plus malgré l'accueil chaleureux de la population), puis Reims où le sacre a lieu en la cathédrale le 17 juillet. Jeanne y assiste avec son étendard sur lequel figure le christ en majesté et les mots *Jhesus Maria*. Elle dira, lors de son procès et à ce sujet (parlant de l'étendard) : *Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il soit à l'honneur.*

dard sur lequel figure le christ en majesté et les mots *Jhesus Maria*. Elle dira, lors de son procès et à ce sujet (parlant de l'étendard) : *Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il soit à l'honneur.*

La marche victorieuse

De cette ville, la troupe se dirige vers Soissons (en passant par Laon ? Ce n'est pas certain), passe à Vailly (sur-Aisne) le 22 juillet 1429 entrant par la porte de la Rivière et y fait halte à l'église (une plaque sur la gauche de l'église rappelle ce passage).

Si on ne sait pas si la troupe passe à Laon, on sait que Laon se soumet au nouveau roi de France. A Soissons, ou il reste trois jours, il reçoit les allégeances

de Provins, Château-Thierry, Coulommiers et Crécy-en-Brie. Autant de villes qui verront Jeanne la Pucelle passer dans les semaines suivantes.

De Soissons, c'est la route vers Crépy où le roi arrive le 11 août 1429 et où le peuple lui ouvre ses portes. Il y reste, au château, quelques temps. Une maison dite de Jeanne d'Arc et située dans la rue du même nom, aurait accueilli la pucelle.

Il ne faut pas croire que tout se passe telle une promenade, le voyage subit quelques escarmouches et surtout de grandes victoires, parfois même sans avoir à combattre. Braine, Bazoches, Mont-Notre-Dame sont du nombre des places reprises.

Et la *Journée de Senlis* s'approche, autrement appelée bataille de Montépilloy (à l'époque *Montespilloy*), bien qu'il se fut agit, en fait, d'un duel entre deux compagnies, le gros des troupes ne s'affrontant pas (six cent morts Anglais et Français, tout de même). Les troupes du roi étaient face à celle des Anglais, les royalistes protégeant la Brie et les Anglais la route de Paris, la Picardie et la Normandie. On lit par ailleurs que le roi,

le 14 août, par le Chemin qui mène de Reims à Crépy, arrive avec Jeanne à La Ferté-Milon et y passe la nuit avant de rejoindre Crépy le lendemain. Nous voyons que la chronologie réelle de ces événements reste assez floue.

Le surlendemain, on sait que *le roi tint les champs, tout le jour, près de Dammar-tin-en-Gouelle (sic) cuidant que les Anglais (sic) le vinssent combattre, mais ils ne vinrent pas.*

Les dates ne correspondent pas toutes selon les sources bibliographiques. En effet, les historiens donnent aussi, pour la *Journée de Senlis* (Montépilloy et où l'armée royale tenait la route jusqu'à Nanteuil, donc sans doute jusqu'à Dammartin), l'intervalle de temps entre le 11 août et le 13, avec le retour du roi à Crépy, ce qui ne correspond pas avec ce qui vient d'être cité. Durant cette journée, Montagny (Sainte-Félicité), Baron (Peroy) les Gombries et Mont-Lévêque virent sans doute défilé des royalistes comme des Anglais et Jeanne d'Arc dut y mener des hommes.

C'est quand même au retour de cette journée que le roi apprend dans quelles



Jeanne d'Arc à Vez

Jeanne d'Arc, selon le *Château de Vez* d'Eugène Barbier, inspecta du 15 avril au 23 mai 1430, et à plusieurs reprises, la citadelle de Vez. *Suivant la tradition, écrit-il, elle entendait la messe dans la chapelle du château, et faisait de longues stations dans la petite tourelle, appelée depuis la tour de Jeanne d'Arc d'où elle surveillait les routes environnantes.* A cette époque, Jeanne ne quitte plus la région, Soissons vient de trahir, elle est abandonnée de tous. Jeanne allait et venait, de Crépy à Compiègne, comme un chien de garde vigilant qui rassemble son troupeau, selon l'expression de Gabriel Hanotaux.

Voici le sonnet qu'écrivit, bien plus tard, Franc-Louis Depoutot, auteur de *Veze*...
...une ancienne capitale. Ce texte a déjà été publié par VAL Magazine le 27 novembre 1980, parmi d'autres *Tableaux d'histoire de Vez*.

*Seule, elle regardait, de la petite tour
Qui surplombe les bois arrosés par l'Automne
Cette étroite vallée où l'Anglais se cantonne
Et dont la brume au loin cache un dernier détour.*

*Le soir tiède s'éteint sur les champs d'alentour
Et le silence est lourd à Jeanne qui s'étonne
Que l'ennemi toujours se dérobe et tâtonne
Quand Soissons lâchement s'est vendue à son tour.*

*Compiègne menacée à son secours l'appelle.
Il lui semble soudain qu'une voix l'interpelle
Tandis que dans le ciel s'élève une clarté,*

*Une voix qui paraît venir de la chapelle,
Laissant tomber ces mots sur Jeanne qui chancelle :
« Tu seras prisonnière à la Saint-Jean d'été !... »*



En l'église de Rocquemont, en vallée de l'Automne, une bannière comme celle que Jeanne d'Arc brandissait.



Jeanne d'Arc de Domrémy à Rouen

Jeanne d'Arc est née le 6 mai 1412 à Domrémy (Vosges), terre alors champenoise. Fille d'un laboureur aisé, elle a reçu (comme ses frères) des armoiries (écu d'azur, 2 lys d'or, une épée au milieu).

En 1425, à treize ans, elle a ses premières visions, elle doit libérer la France des Anglais, au nom de l'archange Saint-Michel.

En 1428, est éconduite par le capitaine Robert de Baudricourt (à Vaucouleurs) chez qui elle s'est rendue pour être présentée au roi. Son père, en tout cas au début, s'oppose à ses projets.

En 1429, elle rencontre à nouveau de Baudricourt. Il accepte qu'elle se rende à Chinon afin de rencontrer le roi et la fait accompagner. En février, elle est à Chinon.

En mars, elle intervient à Sainte-Maure, près de Tours où elle arrive, en onze jours, avec six hommes confiés par de Baudricourt. Elle est reçue, quelques jours plus tard, par le roi qu'elle



Face à l'hôtel Racine, à La Ferté-Milon

reconnaît parmi la foule dans laquelle il se dissimule. Elle se dit envoyée de Dieu, lui révèle qu'il est le fils de Charles VI, héritier du trône de France. Elle l'engage à se faire couronner à Reims.

En avril, elle est nommée chef de l'armée du roi. Elle rejoint, dès la fin du mois, Dunois dans Orléans. Le sept mai, elle est blessée dans un assaut mais prend le fort des tourelles qui commande le débouché du pont, sur la rive gauche. Un an plus tard, elle est blessée et capturée par les Bourguignons, à Compiègne.

Le vingt-quatre décembre, elle est vendue, 10 000 livres, aux Anglais.

Son procès durera du neuf janvier au trente mai 1431, elle est accusée de porter l'habit d'homme, de refuser de reconnaître l'autorité de l'Eglise, d'avoir la prétention de connaître l'avenir grâce à ses voix, d'être idolâtre, schismatique et apostate. Elle en appelle au pape. La sentence est prononcée.

Elle abjure ensuite, se soumet à l'Eglise et le châtimement est commué en prison à perpétuité. Mais elle revient, deux jours plus tard, sur son abjuration, réclamant un habit d'homme.

Les 28 et 29 mai s'ouvre la deuxième partie du procès, elle est jugée en tant que relaps. Elle est excommuniée et condamnée au bûcher.

Le 30 mai 1431, Jeanne d'Arc est brûlée vive à Rouen.

En 1450, Charles VII ordonne une révision du procès.

En 1452, le pape Calixte II prescrit un procès en nullité qui s'ouvre en 1453 à Notre-Dame de Paris.

Le 7 juillet 1456, à Rouen, la condamnation est annulée (elle a souvent été qualifiée de réhabilitation).

En 1890, une basilique est construite à l'endroit où Jeanne d'Arc se rendait pour prier.

En 1894, Jeanne d'Arc est déclarée vénérable.

En 1909, elle est béatifiée.

En 1920, elle est canonisée et une loi fait de sa fête, le quatorze mai, une fête nationale (célébrée le deuxième dimanche de mai). Une cérémonie publique est organisée chaque année, à Paris, place des Pyramides.

bonnes dispositions se trouve à son rencontre la ville de **Compiègne**.

La ville, qui serait plus tard funeste pour Jeanne, se soumet au roi et lui ouvre les portes grâce à ses bourgeois. Cette prise de la ville, les Anglais mettent bas les armes, libère du même coup Senlis que le duc de Bedford quitte. Toutes les places d'Ile-de-France suivent l'exemple.

Le 27 août, des négociations entre les partis en présence se déroulent à Compiègne et, le 28, une trêve, mal respectée, va être signée pour la rive droite de la Seine.

L'heure de la délivrance de la France semble avoir sonné, le château de **Saintes, Béthisy, Longueil, la Boissière** ouvrent leurs portes au roi de France. Le roi se rendra aussi à Senlis où la foule l'accueillera, en liesse. La garnison anglaise restante s'est rendue.

Ensuite, le roi conquiert, Jeanne d'Arc menant les troupes en brandissant sa bannière dont on dit qu'elle était toujours nimbée de papillons, **Pont-Sainte-Maxence, Creil, Beauvais**, le château de **Choisy-sur-Oise, Gournay-sur-Aronde, Rémy, la Neuville, Pierrefonds, Chantilly** dont les habitants avaient reçu les garnisons ennemies à leur corps défendant ! Elle passe aussi au château d'**Ermenonville**.

Pendant ce temps, les troupes royales sont à Saint-Denis après être passées par **Château-Thierry, Provins, Bray** (sur-Seine), mais échouant devant Paris.

Le 8 septembre, c'est sûr, Paris ne sera pas prise. S'étant présentée devant la porte Saint-Honoré (c'est le jour de Notre-dame), Jeanne doit reculer après avoir vaillamment poussé ses soldats au combat, mais elle a perdu beaucoup d'hommes et est elle-même blessée à une jambe.

Ne prenant pas Paris, le roi revient à Senlis. Certains historiens déclarent que le roi consentit, *alors*, et non pas avant comme nous l'avons vu, à *une trêve*.

Mal respectée, comme nous l'avons vu, et alors que le roi est reparti en Bourgogne, la trêve est en fait une suite de petites guerres sans déclaration, voire guerilla, consistant à prendre chez le voisin bestiaux et nourriture faisant tellement défaut après tous ces combats. Cela dura de septembre 1429 à Pâques

1430. C'est en effet en avril que l'on retrouve l'héroïne dans le Valois, à Vez, par exemple où elle réside (ou passe régulièrement) parce que Villers-Cotterêts, où elle s'est évidemment rendue aussi, est dans des parages trop troublés. Nous verrons, dans les lignes qui suivent que, là encore, les versions de l'histoire divergent.

La fin de l'épopée Johannique

La défaite devant Paris est le point de départ de la chute de Jeanne, le roi la tenant désormais quelque peu à l'écart. Il envoie, par exemple, la Pucelle combattre un brigand mais celui-ci la met en échec à La Charité-sur-Loire. Le roi, de son côté, est retombé en somnolence, retourné à Chinon.

L'ennemi en profite, récupère Soissons qui se serait un peu laissé prendre et menace à nouveau Compiègne.

C'est alors que *ses bons amis* de cette ville l'appellent au secours, menacés qu'ils sont à nouveau par les troupes anglaises. Est-elle encore près de Charité-sur-Loire ou est-elle déjà de retour dans le Valois ? Le 15 avril, elle aurait encore été à Melun (revenant de la Loire ?), puis repasse à La Ferté-Milon, évite Villers-Cotterêts et gagne Crépy.

En tout cas, en mai, elle répond à l'appel angoissé des Compiègnais. Dans *Ve...* et son histoire de Franc-Louis Depoutot, de mai à avril Jeanne est dans le Valois, entend la messe à Vez (voir encadré).

Sur ses propres deniers, elle a levé une troupe de quatre cents mercenaires et se précipite vers la ville. Elle ne prévient pas le roi.

Une fois sur place, le 14 mai 1430, elle pénètre dans la ville, de nuit, et ce serait le lendemain, alors qu'elle revenait en ville après avoir tenté une sortie (un échec militaire ou une bataille où de nombreux Anglais auraient été tués, selon les sources), à la traîne de ses hommes, qu'elle trouve la porte fermée et qu'elle est prise par l'ennemi, à Margny.

Abandonnée, vendue, jugée, Jeanne d'Arc sera brûlée vive, à Rouen, le 30 mai 1431. Elle n'avait qu'une vingtaine d'années et avait rendue la France à son roi, ou son roi à la France.



Dans l'église de Charly-sur-Marne, une fresque représente, dans la chapelle qui lui est dédiée, sainte Jeanne d'Arc.

Sources : Vez... et son histoire de Franc-Louis Depoutot ; www.herodote.net/histoire002250.htm ; Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne ; Histoire de France par Victor Duruy ; Histoire du duché de Valois (livre sixième), le Duché de Valois pendant les XV^e et XVI^e siècles par Antony Poilleux ; Ceux qui ont vraiment tué Jeanne d'Arc par Françoise Autrand, *Historia* ; Mémoires de la Fédération des Sociétés savantes de l'Aisne, tomes II et III ; Histoire de la Ferté-milon depuis l'origine de la ville jusqu'au 21 septembre 1792, de Jacques-Amédée Le Paire ; Vailly-sur-Aisne (Notre-dame de Vailly), brochure de l'Office de Tourisme ; Jeanne d'Arc, la bonne Champenoise, de Paul Loppin. Nous remercions chaleureusement M. Serge Oden, de la Société Historique de Villers-Cotterêts pour tout les documents qu'il a mis à notre disposition ainsi que l'Office de tourisme de La Ferté-Milon qui nous a fait connaître le travail de Paul Loppin.



Vitrail représentant Jeanne d'Arc dans le chœur de l'église Notre-Dame de La Ferté-Milon.

L'épée de Jeanne d'Arc

Jeanne d'Arc se fit remettre une épée par le roi mais pas n'importe laquelle. Jean Chartier, dans *Journal du siège et Chronique de la Pucelle*, mentionne les circonstances de son acquisition par la jeune guerrière.

Le roi voulu lui donner une épée, elle demanda celle de Sainte-Catherine de Fierbois, on lui demanda si elle l'avait oncques veues, et elle dit que non. Pourtant, un forgeron (!) est envoyé, depuis Tours, qui découvre l'épée parmi des ex voto déposés là, apparemment dans un coffre, derrière l'autel. Depuis la bataille d'Azincourt (1415), les hommes d'armes venaient déposer toutes ou une partie de leurs armes en remerciement de la protection de Sainte-Catherine. L'épée de Jeanne fut prise parmi celles-ci.

Plus tard, à Saint-Denis, sans doute pendant le siège de Paris, Jeanne aurait brisé cette épée, ce qui aurait mis en colère le roi. La Pucelle aurait eu, rien n'est moins sûr, la sale habitude de battre, du plat de son épée, le dos des filles de joie qu'elle rencontrait. Ainsi, bien avant Saint-Denis, Jean Chartier aurait déjà mentionné cette façon de faire à Auxerre ! La ville ne s'était pas rendue au roi.

A Château-Thierry aussi, donc toujours avant Saint-Denis, lors de son entrée dans la ville, elle se serait fâchée avec la maîtresse de Louis de Coütes, qui était son jeune page, et lui aurait asséné un coup d'épée avant que de se réconcilier avec la pauvre femme. Louis de Coütes allait devenir le seigneur de Pavant.

Charles VII, comme nous le disions, se montra courroucé de la perte de cette arme. Celle-ci avait pris, parmi les soldats et les compagnons de la Pucelle, des allures d'arme magique. N'avait-on pas tout gagné depuis que la Pucelle la brandissait ainsi que son étendard sur les champs de bataille ? Sa destruction ou des allures de mauvais présage, ce qui, à l'époque, n'était pas rien.

On ne sait pas ce que sont devenus les morceaux de cette épée.

La tradition orale rapporte qu'à Saintines (60), où Jeanne d'Arc est vraisemblablement passée et où elle a peut-être séjourné (à la Mabonnerie dans une brèche du château, à 300 mètres du donjon seigneurial), une épée attribuée à Jeanne d'Arc aurait été conservée jusqu'en 1914 !

Elle aurait alors disparu, sans aucun doute volée. Malheureusement, personne ne semble avoir pensé, durant tous ces siècles où elle aurait été conservée à La Mabonnerie, à en faire un dessin. Dommage.

Itinéraire

- Chinon (ou départ de Vaucouleur le 22 février) le 24 ou 25 février 1429 **ou** le 6 mars ?
- Chinon le 6 mars 1429, elle rencontre le dauphin
- Tours le 5 avril pour se faire confectionner armure et étendard
- Blois, le 21 avril 1429, rencontre Gilles de Rais et l'armée de renfort pour Orléans
- Quitte Blois le 27 avril 1429
- Orléans le 29 avril, avec des vivres • le 4 mai avec l'armée • 8 mai 1429 libère la ville du siège. Quitte Orléans le 13 / ou le 9 mai pour rejoindre le roi à Tours.
- Jargeau le 12 juin 1429 (Seigneur du Lude est tué)
- Meung-sur-Loire le 15 juin, prise du pont
- Beaugency 17 juin 1429, la ville est libérée
- Patay 18 juin 1429, victoire avec l'aide des Bretons du connétable de Richemont.
- Gien le 24 juin 1429, l'armée se rassemble pour la marche du Sacre.
- Départ de Gien le 28 juin 1429
- Auxerre le 30 juin 1429, la ville ne se rendra que si Troyes, Châlons et Reims se rendent.
- Troyes 10 juillet 1429 le dauphin ne fait que traverser la ville qui se rend
- Châlons 14 juillet 1429 ouvre ses portes mais le dauphin ne s'arrête pas
- Sept-Saulx, nuit du 15 au 16 juillet, en prière dans l'église de Pierre Barbet, archevêque de Reims qui l'a créée en 1285.
- Reims le 16, la ville se rend.
- Reims Le 17 juillet 1429 **ou** le dimanche 7 juillet 1429 selon l'Histoire du duché de Valois, de Carlier, Sacre du roi dans la cathédrale par le chancelier de France Regnault de Chartres, duc et archevêque de Reims. Quitte Reims le 21 juillet par la porte de Mars prend la route romaine de Châlons à Cambrai.
- Corbeny le 22 juillet 1429. Une plaque sur la mairie en atteste encore. Le roi touche les écrouelles, Jeanne vénère les reliques de Saint-Marcoul. N'iront pas à Laon dont les habitants apportent, à Corbeny, les clés de la ville.
- Chevreuse, Craonne, Hurtebise le 22 juillet 1429
- Vailly-sur-Aisne le 22 juillet 1429. On y couche. Soissons vient déposer les clés de la ville devant le roi.
- Condé, Missy, Bucy-le-Long, Sainte-marguerite (où Jeanne vénère sa sainte patronne) Soissons le 23 juillet 1429, la ville se rend. Elle se rendra à nouveau aux Anglais en 1430. Un bas relief sur le monument aux morts, sur la place F. Marquigny (place du marché) et une plaque rue Notre-Dame attestent de son passage. Jeanne entre dans Soissons par le pont Saint-Waast. Le roi et Jeanne restent deux ou trois jours ?
- C'est pendant le séjour à Soissons que viennent de bonnes nouvelles de Château-Thierry, Crécy-en-Brie, Provins, Coulommiers et d'autres villes (?).
- Quitte Soissons le 26 ou 27 juillet ? Pour Armentières, Oulchy-le-Château ou, peut-être, Jeanne couche.
- Château-Thierry 27 juillet **ou** le 29 comme l'atteste la plaque à Château, reddition de la ville. Arrivent par la porte Saint-Pierre. Devant la porte, Jeanne poursuit la maîtresse de Louis de Coutes, son page de 14 ou 15 ans qui deviendra seigneur de Pavant (coup d'épée ?), elle se réconciliera avec. Jeanne prie dans la petite église du château, Notre-Dame. Elle y vénère les reliques de Saint-Cénéric, Saint-Thibaud et Saint-Blaise. Va-t-elle à Saint-Crépin, abîmée par la guerre ? On ne sait pas où Jeanne réside à Château-Thierry. Quitte la ville par la porte Saint-Jacques le 1^{er} août.
- Montmirail (par la chaussée Brunehaut)
- Provins où ils séjournent pousse une pointe à Nangis. Bray n'ouvre pas les portes à Jeanne, elle remonte vers Coulommiers.
- Château-Thierry à nouveau vers le 8 août 1429
- La Ferté-Milon le 10 août 1429 tiendra pour le roi. Une plaque face à l'hôtel Racine en atteste encore.
- Crépy-en-Valois le 11 août 1429. Rue Jeanne d'Arc, la maison dite Maison Jeanne d'Arc aurait accueilli la Pucelle.
- Retour de Montépilloy à Crépy-en-Valois le 13 août 1429. Y est-elle le 14 ?
- Montépilloy (Journée de Senlis) le 15 août 1429 (?)
- Compiègne du 18 au 23 août **ou** le 27 août 1429 (le roi **ET** Jeanne **ou** juste le roi qui négocie la trêve du 28 août ?)
- Paris le 5 septembre 1429, Jeanne et d'Alençon attaquent les faubourgs. 8 septembre 1429, lors de l'attaque de la porte Saint-Honoré, Jeanne est blessée. 10 septembre, abandon du siège de Paris.
- Gien, le 21 septembre 1429, démobilité de l'armée. Jeanne continue avec moins de soldats.
- Bourges, octobre 1429, rassemblement d'une armée sous les ordres de Charles d'Albret.
- Saint-Pierre-le-Moutier, le 4 novembre 1429, prise de la ville.
- La Charité-sur-Loire, 24 novembre 1429. Siège de la ville. Le 25 décembre, Jeanne abandonne le siège de la ville.
- 1430, Jeanne quitte Sully pour une armée de partisans.
- Melun le 15 avril 1430
- Vez, du 15 avril au 23 mai 1430. Elle fait de nombreuses haltes dans le château. La tour dite de Jeanne d'Arc existe toujours. Elle y surveillait les environs. Elle entendait la messe dans la chapelle.
- Compiègne le 6 mai 1430. Entre dans la ville.
- Soissons le 11 mai 1430, elle échoue devant la ville.
- Compiègne le 13 ou 14 mai 1430
- Compiègne le 15 mai 1430. Le 23 mai, elle sera faite prisonnière par les Bourguignons à son retour d'une sortie offensive **ou** le 24 mai, elle tente sortie, est prise.
- Margny, où elle est alors emprisonnée
- Beaulieu-les-Fontaines
- En novembre, elle est vendue aux Anglais. Elle est jugée et condamnée au bûcher. Son procès dure de janvier à mai 1431.
- Rouen le 30 mai 1431.



Statue de Jeanne d'Arc en l'église Notre-Dame de La Ferté-Milon.

La bonne lorraine était champenoise

...Jehanne, la bonne Lorraine, qu'Anglais brûlèrent à Rouen,

chantée par François Villon, dans sa *Balade des dames du temps jadis*, était champenoise. Nous n'hésitons pas à l'affirmer, ce qui fera peut-être bondir les Lorrains. N'étant pas nous-mêmes Lorrains ou Champenois, nous prions le lecteur de croire en notre objectivité initiale, même si le parti pris de cet article est de rappeler la véritable origine de Jeanne d'Arc, c'est-à-dire, le royaume de France. Il faut préciser que la querelle entre Lorrains et Champenois ne date pas d'hier mais nous osons croire que toutes les preuves ont été apportées par bien des érudits et bien des curieux depuis 1429 ; en tout cas, il ne semble pas qu'il y en ait du contraire.

Les poètes n'ont pas vocation à écrire l'Histoire même si, comme dans ce cas, ils en créent et perpétuent les erreurs. Ainsi, après Villon qui semble avoir été le premier, ce sont des plumes telles que Théodore de Banville (*Les Exilés*) ou Déroulède (*Les Nouveaux chants du soldat*) qui ont enfoncé le clou en plaçant l'origine de la Pucelle en Lorraine.

Ils n'ont pas été les seuls. Il est même étonnant qu'avec l'amour que lui porte le peuple français, Jeanne d'Arc n'ait jamais, en dehors des cercles de savants et de chercheurs, vu son origine lorraine remise en cause. C'est que, direz-vous, cela n'a pas vraiment d'im-

portance tant le symbole de Jeanne d'Arc, résistante, repoussant l'occupant, vierge, sanctifiée, etc. peu faire vibrer chez chacun une certaine corde sensible.

Mais c'est important quand même, non parce que telle ou telle région pourrait se vanter d'avoir eu, il y a si longtemps, une compatriote si patriote, mais parce que l'Histoire ne reste l'Histoire qu'avec un minimum de rapport avec la réalité, sinon, elle devient légende et l'histoire de Jeanne d'Arc n'en est pas une.

Jeanne disait à ses tortionnaires, lors de son procès, être née à au village de Domremy qui est la même chose que Greux, où est la principale église. En 1431, après enquête sur place, les greffiers du tribunal confirment et précisent : *C'est une vérité acquise au procès que ladite accusée fut et est originaire du village de Greux (...) élevée dans sa jeunesse au village de Domremy, sur la Meuse, du diocèse de Toul, dans le bailliage de Chaumont-en-Bassigny et la prévôté de Montéclerc-et-Andelot.*

Mais où se situaient alors ces villages, sous quelle domination étaient-ils ? Celle du royaume de France ou celle des Anglo-bourguignons ?

L'abbé Misset, en 1895 dans *Jeanne d'Arc champenoise*, donnait des preuves administratives, fiscales, judiciaires, politiques et géographiques de l'origine de l'héroïne. Nous les reprendrions en commençant par la preuve administrative.

• En 1285, la Champagne est rattachée au royaume de France et compte quatre

bailliages : Troyes, sa capitale, Chaumont-en-Bassigny, Meaux et Vitry, chacun divisé en seize prévôtés. Les prévôtés qui concernent Jeanne d'Arc sont Montéclerc-et-Andelot d'une part, Vaucouleurs, d'autre part. Le pays natal de Jeanne d'Arc dépendait d'Andelot (appelé ainsi aujourd'hui, en Haute-Marne) mais c'est à l'autre prévôté que la jeune fille s'adresse, Vaucouleurs, donc chez Robert de Baudricourt, représentant... le roi de France. Perceval de Boulainvilliers, maréchal du Berry en 1429, n'écrivait-il pas déjà, au duc de Milan, que la Pucelle était née à Domremy, au bailliage de Bassigny, en dedans des confins du royaume de France, auprès de la Lorraine, et non pas en dehors des confins du royaume comme il l'aurait écrit si cela avait été le cas ?

Et s'il est vrai que les frontières administratives de l'époque nous paraissent complexes, les habitants de l'époque les connaissaient sans aucun doute mieux que personne, Jeanne y compris, ce qui explique ses déclarations lors de son procès.

• La preuve fiscale se trouve si l'on cherche à qui se payaient les impôts d'une collectivité. A cette époque, la prévôté faisait office de perception (sous le contrôle du bailli) pour le souverain à qui l'on payait directement, et non au suzerain. A qui payait Domremy ? Tout simplement à la prévôté de Montéclerc-et-Andelot, bailliage de Chaumont-en-Bassigny, donc au roi de France. Celui-ci était le seul à avoir pouvoir pour exempter ou imposer, et c'est d'ailleurs ce qu'il fit, en reconnaissance, en annoblissant la famille d'Arc dans une lettre donnée au Chastel-Thierry, le dernier jour de juillet mil quatre cents vingt-neuf. Il n'annoblissait pas que les d'Arc, il exemptait les manans et habitants des villes et villages de Greux-et-Domremy, audit bailliage de Chaumont-en-Bassigny, dont ladite Jehanne est native, etc. Charles VII confirma cet acte en 1459 et tous les rois de France, après lui, en firent de même.

Une interruption eu lieu en 1571, à cause d'une modification du tracé des frontières accordée par le roi Charles IX au duc Charles III, qui dura jusqu'en 1766. Cela ne change en rien les origines de Jeanne d'Arc, d'autant que Greux restait champenois !

• La preuve judiciaire consiste à rappeler que Jeanne eu a se défendre devant l'officialité de Toul d'un amoureux qui l'accusait de ne pas donner sa main qu'elle avait, disait-il, promise. Le tribunal ecclésiastique le débouta. Mais pourquoi à Toul, en Lorraine ? Parce que Domremy en dépendait. Pourquoi ? Tout simplement parce que, comme les évêchés voisins, le pouvoir du diocèse s'étendait sur l'Empire, le royaume de France mais aussi la Lorraine.

Ce qui n'empêche pas Domremy d'être, comme le dit Bréhal, grand inquisiteur chargé d'enquêter en vue de préparer la révision du procès ayant coûté la vie de Jeanne, au royaume. Voilà pour la justice du clergé. Qu'en était-il de la justice civile ?

Le père de Jeanne, Jacquot d'Arc (ou Jacques), en tant que doyen de Greux, et le parrain de la Pucelle Jean Morel, eurent à plaider, en 1426, comme défenseurs, au nom des habitants de Greux. Et, c'est en Champagne, à Vaucouleurs, et non à Gondrecourt comme ils auraient dû s'ils avaient été lorrains, qu'ils l'ont fait.

• La preuve politique ? Elle pourrait presque couler de source. De quel côté le cœur de la fille d'Arc a-t-il penché ? La réponse ne suffit pourtant pas. Par contre, le fait que la châtellenie de Vaucouleurs fut la seule de Champagne à ne pas tomber, en 1428, sous le joug anglais n'est pas minime et donne un

indice quant aux mentalités des habitants et leur attachement à la France.

D'ailleurs, alors que Jeanne d'Arc libère Orléans, Louis, cardinal de Bar traite avec l'Anglais. Alors, comme nous le fait remarquer l'abbé Misset, soit Jeanne était lorraine ou barroise et traître à son peuple et son duc, soit, et c'est l'option que nous retiendrons, elle était bel et bien champenoise, donc française. Nous pourrions développer bien plus ce paragraphe, mais nous vous conseillons de consulter vous-même, et dans son ensemble, l'ouvrage de Paul Loppin.

• La preuve géographique est assez simple à établir d'après les déclarations de Jeanne, de son père, de son parrain, des lettres du roi, etc.

Ne suffit-il pas de rappeler que la Pucelle affirme venir du Domremy qui ne fait qu'un avec Greux, c'est-à-dire, est-il écrit dans la minute française du procès : *ung village qu'on appelait Domremi-de-Grue* et ne pas oublier que ces motivations sont sérieuses ?

Ou bien encore, ne pas oublier les déclarations des maires de Domremy et de Greux, accompagnés, lors d'un procès, de leurs échevins et doyens (dont Jacquot d'Arc), et qui sont les suivantes : *tous les habitants, manans et demorans des dictes villes de Grex et Domremy, laquelle l'une despent de l'autre ?*

Nous pensons qu'il suffit de ces paroles transcrites en leur temps pour prouver que Jeanne était champenoise, française et non barroise ou lorraine. Mais un autre élément, et pas des moindres, vient encore appuyer cette évidence, ou cette probabilité, selon votre point de vue.

Il s'agit de la lignée de la Pucelle, champenoise, du côté paternel comme maternel. Le père est né à Ceffonds près de Monthier-en-Der (aujourd'hui arrondissement de Saint-Dizier, Haute-Marne) ; la mère, dite Romée pour s'être rendue à Rome, de Vouthon-le-Bas, qui dépendait de la province de Champagne.

Le fait que Jacques d'Arc ait pu se déplacer de Ceffonds à Vouthon-le-Bas puis ensuite se rendre à Domremy pour y vivre, sans demander l'avis du seigneur, confirme qu'il ne se comptait donc pas parmi ses sujets. Les parents de Romée eurent les mêmes facilités pour aller et venir de Vouthon-le-Bas à Sermaize (bailliage de Vitry).

Enfin, Jacques d'Arc et sa famille n'étaient pas de pauvres paysans comme l'imagerie populaire voudrait le faire croire. Les d'Arc possédaient des terres, bois, terres arables, prés et leur maison, dans laquelle on trouve un four. Ce détail confirme qu'ils n'étaient pas soumis au four banal réservé aux seuls habitants du Domremy seigneurial.

Jeanne d'Arc et sa famille étaient donc *hommes du roi* et non *conduits* du sire de Domremy relevant du duc de bar.

Nous évoquerons enfin ce ruisseau des Trois Fontaines qui séparait le Domremy royal du Domremy seigneurial. Le cours de ce ruisseau mettait la maison de Jeanne du côté royal, mais aussi l'église, ce qui n'est pas sans importance à cette époque.

Nous terminerons en citant l'abbé Etienne Georges qui écrivait, en 1894 dans *Jeanne d'Arc au point de vue franco-champenois* : *Langres, Chaumont et la prévôté d'Andelot n'ont jamais, que je sache, été en Lorraine. D'ailleurs, pour Jeanne d'Arc, le duc de Lorraine est un souverain étranger ; elle ne reconnaît que «son» roi, lorsqu'elle veut aller à Nancy, il lui faut un sauf-conduit. Une Lorraine en aurait-elle eu besoin pour voyager en terres lorraines ?*

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Sources : Jeanne d'Arc, «la bonne champenoise», de Paul Loppin, 2e édition revue et augmentée, 1974.



Jeanne d'Arc dans l'église Saint-Nicolas de La Ferté-Milon.